



KIT DEVELOPPEMENT DURABLE VISITEURS SALON MEUBLE MAISON DECORATION



1



Chers Visiteurs,

Depuis 4 ans nous avons engagé un vaste programme lié au Développement Durable. En 2010, grâce à une aide tripartite Etat-Région-Ademe, dans le cadre de l'accord 2007/2013, et grâce au dispositif FEDER de l'Union Européenne, nous avons mis en place de nombreuses actions en faveur de l'environnement.

Nous avons pu, ainsi, signer la **charte écomanifestation** de Nice Côte d'Azur et remporté le **Prix de la Meilleure Innovation en développement durable**, de la Fédération des Foires Salons Congrès et Evénements de France.

Afin de pouvoir répondre aux six engagements de la charte écomanifestation de Nice Côte d'Azur, nous avons mis en place plusieurs actions Développement Durable, pour cette 44^{ème} édition.

Ce KIT, qui recense l'ensemble de ces actions vous permettra de connaître les gestes et comportements que vous pourrez adopter lors de votre participation à la 44^{ème} édition.

Chaque geste compte et sans votre implication nous ne réussirons pas à limiter l'impact environnemental de notre Salon meuble maison décoration.

Je compte sur vous,
Merci,

Bernard CHAIX
Président



AVANT PROPOS

UN SALON ECO RESPONSABLE ?

Les engagements environnementaux sont une priorité que l'on ne peut plus ignorer. Partout les actions se multiplient, tant au niveau de l'Etat que des entreprises et des particuliers. Il était nécessaire et normal qu'une manifestation de l'ampleur du salon meuble maison décoration se mobilise à son tour. Depuis 2008 des jalons ont été posés, chaque année plus ambitieux.

DEFINITION

Un événement éco-responsable intègre le développement durable à toutes les étapes de son organisation. Il vise à réduire les impacts négatifs de l'événement, notamment sur l'environnement (réduction des déchets générés, des gaz à effet de serre émis par les transports, des ressources naturelles consommées, etc.) et à augmenter les répercussions positives de l'événement (ex : commerce local ou équitable, entreprises d'insertion locale, accessibilité à l'événement, etc.).

HISTORIQUE

En **2008**, un projet pédagogique pour expliquer les fondements du développement durable a été proposé tout au long de la manifestation. Ceci a pu être réalisé grâce à la subvention obtenue par le Conseil Général des Alpes Maritimes présidé par M. Christian Estrosi. En 2008, le salon a inauguré un espace de 700 m² dédiés au développement durable...

Il s'agissait de présenter d'une manière pédagogique les fondamentaux du Développement Durable.

2009 a marqué la première phase d'audit, avec un bilan carbone® visiteur et exposant, où les chiffres ont montré qu'il était temps de modifier certains comportements.

En 2009, des actions de sensibilisation ont été réalisées sur la thématique «développement durable et ameublement», grâce à la subvention du Conseil général des Alpes-Maritimes, présidé par M. Eric Ciotti.

En **2010**, grâce à une aide tripartite Etat-Région-Ademe, dans le cadre de l'accord 2007/2013, et grâce au dispositif FEDER de l'Union Européenne, nous avons mis en place de nombreuses actions en faveur de l'environnement. Cinq axes majeurs ont été proposés pour l'édition 2010 afin de rendre cet événement éco-responsable : les transports, la diffusion des bonnes pratiques auprès du public et des professionnels de la filière décoration et ameublement, le traitement des déchets, les économies d'énergies, l'alimentation.

Ainsi, l'association Sadeca, organisatrice du salon a pu signer la **charte écomanifestation de Nice Côte d'Azur**.

Par son implication l'association Sadeca a reçu **le Prix de la Meilleure Innovation en développement durable**, de la Fédération des Foires Salons Congrès et Evénements de France.

Cette année, **2011**, l'association Sadeca a mandaté la société française Clean Energy Planet, son ingénieur environnement, Marjorie François, accompagne l'association dans la mise en place des actions répondant aux critères de la charte éco-manifestation de Nice Côte d'Azur, la réalisation du bilan carbone® de la manifestation et d'un diagnostic environnemental. Ces actions peuvent être réalisées grâce à l'obtention de la subvention du Conseil général des Alpes-Maritimes.



2

COMMENT DEVENIR UN ECOVISITEUR ?

L'association Sadeca organisatrice du Salon meuble maison décoration a mis en place diverses actions afin de répondre aux six engagements de la charte écomanifestation de Nice Côte d'Azur.

Chaque geste compte pour diminuer l'impact environnemental de cette manifestation. Par avance merci pour votre collaboration,



3

Préserver l'environnement



6 ENGAGEMENTS pour réduire l'impact global environnemental d'une manifestation

<p>1. Intégrer et assurer le suivi de la démarche dans l'organisation de la manifestation</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier le responsable éco-manifestation 2. Intégrer la démarche éco-manifestation dans les marchés 3. Assurer le suivi des engagements de la charte 	<p>2. Communiquer dans le respect de l'environnement</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Limiter l'utilisation de papier lors de la conception de l'événement 2. Concevoir un stand durable 3. Sensibiliser le public à l'éco-responsabilité 	<p>3. Mettre en place une gestion durable des déplacements</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Limiter les déplacements 2. Favoriser les transports en commun et les modes doux accessibles à tous 3. Mettre en place la compensation carbone pour l'organisation de la manifestation 
<p>4. Economiser les ressources énergétiques et naturelles, et réduire les nuisances</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Optimiser la gestion des ressources (eau, énergie, biodiversité) 2. Diminuer les nuisances sonores et lumineuses 	<p>5. Réduire, trier, réutiliser et recycler les déchets</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Réduire la production de déchets 2. Trier, recycler et valoriser 	<p>6. Acheter éco-responsable pour les produits alimentaires et promotionnels</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Effectuer un choix éco-responsable de la prestation traiteur 2. Effectuer un choix éco-responsable des produits alimentaires 3. Favoriser l'achat d'objets promotionnels respectueux de l'environnement 

Cette charte a été élaborée par Nice Côte d'Azur et adoptée par la Ville de Nice dans le cadre de leur politique de respect de l'environnement. L'association SADECA organisatrice du salon du meuble maison décoration signant cette charte s'engage à la respecter.

JE TRIE MES DECHETS :

Triez vos déchets pendant la visite suivant les consignes affichées dans le Parc des Expositions

Déposez votre catalogue : des colonnes sont à votre disposition pour déposer votre catalogue après votre visite.

Dans le salon des poubelles de tri sont à votre disposition, signalées par le document ci-dessous.



4



Pour information en 2010, 975 Kg de verre (2 050 bouteilles) ont été collectées !!!

JE PRIVILEGIE LES TRANSPORTS ECORESPONSABLES

Pensez à covoiturer. Un site de covoiturage a été créé pour le salon <http://www.equipage06.fr/salondumeuble2010>.

Privilégiez les transports doux : vélo (mise à disposition d'un parking sécurisé), tramway, TER, bus ...

Déplacements & transports

Lors d'une manifestation, le transport peut représenter 75 à 80% des émissions de GES dans l'atmosphère. Quelles solutions pour réduire l'impact environnemental des déplacements et transports professionnels ?

Bon à savoir : Si ces dispositifs vous intéressent, notre ingénieur environnement, Marjorie François, est à votre écoute.

Déplacement en Covoiturant :

Pourquoi ne pas profiter :

- des Parcs Relais du Tram (plan disponible dans le KIT).
- du plan de co-voiturage EQUIPAGE 06 prévu en relation avec le Conseil général 06
<http://www.equipage06.fr/salondumeuble2010>

Procédure d'inscription en 4 étapes :

1. L'inscription est réalisée en français uniquement et en 4 étapes :

- étape 1 : validation de la charte ;
- étape 2 : choix d'un e-mail et mot de passe ;
- étape 3 : identification de l'utilisateur ;
- étape 4 : validation du compte de covoiturage.

2. A l'issue des étapes 1 à 3 l'utilisateur pourra visualiser sa saisie afin d'en vérifier l'exactitude. Il pourra également choisir l'entête de l'étape souhaitée, afin de procéder à des corrections éventuelles.

3. A l'issue de l'étape 3, un courriel sera adressé à l'internaute afin de vérifier la validité de son adresse de messagerie covoiturage. Une fois l'inscription confirmée par l'utilisateur, celui-ci recevra, dans les meilleurs délais, un courriel de confirmation.

4. A l'issue de l'étape 4, l'internaute sera invité à indiquer ses identifiants et mot de passe dans la partie prévue à cet internet de covoiturage, afin d'accéder au menu de gestion de son compte de covoiturage. Il pourra par la suite accéder identifiants selon le même procédé.

- de proposer à ceux qui m'accompagnent de réduire le nombre de véhicules.



Tram :

Arrêts Parc des Expositions ou Acropolis, 2 min à pied, le tour est joué !

Sur présentation du ticket SOLO Aller, vous vous verrez remettre un ticket SOLO gratuit pour le retour, sous réserve des stocks disponibles.

Bus :

De nombreuses lignes desservent les abords du Palais des expositions et si vous n'habitez pas Nice, sachez qu'il y a un arrêt de Tram devant la Gare Routière (arrêt Cathédrale/Vieille Ville).

Lignes n°4, 6, 16, 17, T26, T37, 88, 89 et 90



Train :

Pratique, le train peut vous déposer à 2 points : Centre Ville et Riquier.

De nombreuses correspondances bus et tram vous y attendent (plans dans le présent KIT)

Vélo :

- Vélos Bleus : avec votre abonnement ou votre carte bleue Stations à proximité : n°30/31/80
- Parc à vélo : un parc de 80 places est réservé aux vélos devant le Palais des Expositions, Esplanade Delattre de Tassigny.



5



EN 2010 :

- 23% des exposants et 42% des visiteurs ont **covoituré**
- 2010, le **nombre moyen de passagers** est de 2,43 contre 2,11 en 2009
- 1 000 **tickets tramway Solo** ont été distribués pour l'achat d'un billet d'entrée accompagné d'un billet aller solo.
- 2 % des visiteurs ont utilisé le **vélo** et 26 % les **transports en commun** pour se rendre au salon



6

9 Kg éq. CO₂
Par visiteur



342 Tonnes
Eq. CO₂



P azur Parcs relais Tram/bus Parcazur
 Gares SNCF
 Itinéraire Tram





UNE GARDERIE ECORESPONSABLE

Le Jardin d'enfant : un espace ludique et éducatif

Ouvert tous les jours (16h45/19h en semaine et 10h/19h les samedis, dimanches et jour férié), destiné aux 3/10 ans, le jardin d'enfant est animé par une équipe de professionnels de la petite enfance. En relation avec elle, l'organisation pose là aussi une volonté éducative et pédagogique en faveur de l'environnement avec des jouets bios (boules de maïs) et des peintures et kits de coloriages non polluants).

J'ECHANGE MES AMPOULES

Du 5 au 13 novembre 2011, venez échanger vos ampoules à incandescence contre des lampes à économie d'énergie sur le stand Bleu Ciel d'EDF (2 lampes maximum par foyer).

POUR VOUS INFORMER

Notre implication dans le développement de la culture environnementale a pour objectif principal d'informer et de sensibiliser nos partenaires et donc vos équipes à cette démarche durable. Pour cela nous avons mis à votre disposition un ensemble d'événements et d'outils téléchargeables sur le site internet.

Un ingénieur environnement, Marjorie François, Société Clean Energy Planet, est à votre écoute pour vous aider à appliquer les écogestes de cette démarche environnementale.

Une mezzanine regroupe des professionnels de l'environnement et de l'amélioration de l'habitat sont à votre écoute pour répondre à vos problématiques environnementales (isolation, chauffage ...).

VOUS IMPLIQUER

Enquêtes 2011



Un questionnaire nous permettra d'établir les bilans Carbone® et environnemental de la manifestation, il concerne les organisateurs, le public et il vous concerne. Y répondre nous permettra d'avoir une vision la plus juste possible de l'impact de notre manifestation !

Marjorie François, Ingénieur environnement viendra vous voir, merci de prendre quelques minutes pour lui répondre.

MERCI !

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui ont permis la réalisation de toutes les actions menées en faveur de l'environnement. Nice Côte d'Azur, Conseil général des Alpes Maritimes, service collecte des déchets ...



9